



SUITE DE L'ACCORD-CADRE 2015-2017

LES DOSSIERS DE LA RENTRÉE

Plusieurs réunions sont d'ores et déjà programmées en septembre et octobre prochains entre la DRH et les organisations syndicales concernant :

- *La résorption de l'emploi précaire et la pérennisation de CDP.*
- *L'harmonisation du congé de naissance des personnels publics et privés.*
- *La monétisation des CET par l'alimentation du PEE/PERCO.*
- *La négociation d'un accord de mobilité interne et la révision de l'accord GPEC.*
- *La mise en place d'une mesure sur l'indemnisation des fonctionnaires de plus de 60 ans en CLM/CLD.*
- *La négociation d'un accord sur le don de jours.*
- *La négociation d'un accord Qualité de vie au travail.*
- *La mise en place de la semaine de 4 jours (sous forme expérimentale).*

Sur tous ces sujets, l'UNSA a fait des propositions concrètes, lors des négociations de l'accord-cadre 2015-2017, avec l'objectif affiché d'harmoniser les droits entre les personnels publics et privés.

L'UNSA souhaite que tous ces dossiers aboutissent avant la fin de l'année.

Fort du soutien des personnels obtenu lors des deux élections récentes Comité technique et Délégués du personnel, l'UNSA pèsera de tout son poids pour faire progresser les droits des salariés et fonctionnaires de la CDC lors des négociations.

Par ailleurs, dans le cadre des manifestations du bicentenaire de la CDC en 2016, nous revendiquons une prime de 2050 € pour tous.

**IMAGINEZ
2050€**



ÉLECTIONS 2015 DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL CDC



LES DESSOUS D'UNE TRACTATION SECRÈTE ENTRE LA CGT ET FO !

PAS TRÈS FAIR-PLAY...

Que s'est-il passé entre les deux tours des élections des Délégués du personnel de juin dernier, où les électeurs de droit privé découvraient l'appel de FO à voter CGT au 2ème tour ?

Tout simplement un « deal » entre les secrétaires généraux de deux appareils syndicaux, réalisé à l'insu des adhérents de la CGT et dont un membre de FO, écoeuré par l'attitude de son syndicat, nous a transmis la teneur (mail diffusé le 12 juin 2015 aux adhérents FO) :

Bonjour à tous,

Suite aux élections privés de la CDC, j'ai été contacté par la CGT.

Elle nous propose de ne pas présenter de liste au second tour de l'élection Privé et de nous désister en sa faveur en appelant à voter pour eux.

En échange, elle s'engage à soutenir par le vote ainsi que par du lobbying auprès de la CFDT notre demande de modification de statut au COSOG

afin que nous puissions nous présenter à la prochaine élection.

De plus, j'ai obtenu de [REDACTED] que les documents des CT d'Angers, Ile de France et du CT National nous soient communiqués dès réception par la CGT.

Notre présence au second ne pouvant nous apporter des élus, Je suis convaincu que dans une perspective d'avenir pour FO il faut accepter cette offre.

Je vous demande de répondre par oui ou non avant 11 h 30 à ma demande. Le dépôt des listes est avant midi.

Merci pour votre rapidité et pour votre discrétion.



Cordialement

CAISSE DES DÉPÔT
ET CONSIGNATION

L'UNSA condamne ce type de syndicalisme et dénonce ces tractations honteuses ! D'ailleurs, les électeurs ne s'y trompent pas, puisque FO n'est plus un syndicat représentatif à la CDC et que la CGT baisse en voix et pourcentage et passe de la 3ème à la 4ème place chez les personnels de droit privé.